



Compte-Rendu Conseil d'Administration IGN

Paris, le 03 décembre 2024

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'IGN du 29 novembre 2024

Introduction par le nouveau Président du CA.
Déclaration liminaire de la CGT.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 septembre 2024 :

Approuvé

Vote UNSA : pour

2. Point d'étape par le DG sur les priorités de l'établissement et l'avancement des COP et EPOM :

Avancement des nouveaux projets :

- Saisine de la DINUM pour maj de la BDForêt → Lancement prochain.
- Jumeau numérique : derniers échanges pour affiner notre proposition.
- Projet de carte des services publics → capacité de rassemblement d'acteurs très éclatés
- LIDAR HD

→ Axes de travail du COP

Point RH : Souci de ne pas toucher à l'organisation à mon arrivée (DG) mais nécessaire dernièrement. Ré-internalisation de la GPF → activité souveraine, gains de productivité → Recrutements

Automatisation d'activités socle : Après OCS GE, d'autres chaînes seront automatisées → Recrutements d'ingénieurs. Départs en retraite non remplacés partiellement

Mixte techno → recrutements

Travail sur le temps de travail des agents de terrain de l'IF qui continue. Grève en ce moment sur ce point.

Activités socle : Ré internalisation de la GPF + automatisation activités socle. Ambition : Apporter des données plus en rapport avec les enjeux des politiques publiques → Redéfinition des activités socles

CGT : Il faut réactiver la commission de la stratégie.

Président : Si pas d'opposition du conseil, on réactivera cette commission

DG : Sur la qualité des données lors de l'automatisation il faut comprendre à qualité égale.

3. Désignation du membre du conseil d'administration pour siéger au sein de la commission des marchés

M. Rémi Masson est le seul candidat.

Approuvé à l'unanimité

4. Approbation du budget initial de l'exercice 2025

Philippe Gerbe (SG) : Pas besoin de BR mais point sur l'atterrissage.

- 4.5 M€ de recettes en plus.
- Déficit stabilisé à 9.4 M€, 48 j de trésorerie.
- Pour le BI (Budget Initial), réduction du déficit de l'activité socle mais solde budgétaire -16.9 M€ Trésorerie 14 j.
- SCSP (Subvention pour Charge de Service Public) augmentée de 5.1 M€. Sous-traitance en réduction. -6 M€ recettes dans appui aux politiques publiques.
- Moins de la moitié du budget APP contractualisé, le reste en discussion ou montage.
- Schéma d'emploi : -17 ETPT Masse salariale : +2.8 M€
- Fonctionnement récurrent 30.8 M€ → +0.3M€
- Investissement courant : 8 M€ → -3.9 M€

CGT : Voter un budget alors que le budget de la nation n'est pas voté. De plus un budget négatif ! Est-ce bien raisonnable ?

SG : Tous les ans, cela se passe ainsi. La tutelle nous a transmis les éléments dont elle dispose. Si ça change, il y aura un BR. Le déficit sur les activités socle s'explique par la SCSP qui ne couvre pas ces activités.

MTEC : Budget préoccupant mais nous suivons au plus près. Nous sommes au côté de l'établissement. Il y aura un suivi plus régulier et précis en 2025. Déficit missions socle → comité de suivi dès janvier pour avoir un regard collectif et précis sur le socle, son contenu, son financement. Message d'insatisfaction devant le budget présenté.

Dir. Budget : Projet de budget initial inédit dans l'histoire de l'IGN. Nous allons assurer que les salaires soient versés en 2025. S'il le faut nous ferons un BR tôt dans l'année pour assurer la trajectoire.

MASAF : Nous avons entamé la discussion sur les missions socles. Nous voulons aussi avancer sur toutes les conventions en cours.

CFDT : Prévisions préoccupantes.

UNSA : Revue des activités socles en vue de les ajuster aux finances disponibles ? Ou pour être au mieux en adéquation avec les besoins.

DG : Un peu des deux. On ne peut demander à nos partenaires de privilégier l'IGN financièrement. Et on doit s'adapter. Mais le coût total du socle n'est pas forcément amené à baisser. On pourrait demander plus d'activités socles à l'IGN.

6 votes contre, dont UNSA. Adopté.

5. Evolution d'organisation de l'IGN au 1er janvier 2025

DG : DOT divisée en 2 directions (amont et aval) → plus grande proximité. Evolution de la DSI en particulier le SDM, réorganisation de la DP. Réorganisation des activités forestières en fusionnant le SISFE et le DAFOR. Pas d'enthousiasme majeur sur cette réorganisation, nous en avons conscience, mais nous avons ménagé les équipes en place dans cette réorganisation.

UNSA : Nous avons voté contre au CSA. Depuis, rien n'a changé. Dans un souci de cohérence nous voterons contre aujourd'hui.

Avis seulement.

Les OS votent contre mais majorité favorable

6. Délégations données au DG

a. Conditions d'attribution des marchés publics de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Approuvé à l'unanimité

b. Délégation de pouvoir donnée par le conseil d'administration au directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) en matière de transactions

Approuvé à l'unanimité

c. Délégation de pouvoir donnée par le conseil d'administration au directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) en matière de remise gracieuse, d'admission en non -valeur, et de rabais, remises et ristournes

Approuvé à l'unanimité

d. Délégation de pouvoir donnée par le conseil d'administration au directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour définir la politique résiduelle de tarification des produits et services restant payants destinés aux marchés professionnel et grand public

Approuvé à l'unanimité

e. Délégation de pouvoir donnée par le conseil d'administration au directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour certaines catégories de recettes

Approuvé à l'unanimité

7. Marché mixte relatif à la location-maintenance de traceurs et de photocopieurs multifonctions et fourniture de papier pour les sites de l'IGN en Ile de France et en Province :

Gain de 27 % par an pour les photocopieurs mais inflation qui ne permet pas de rejoindre la diminution du nombre de machines. Avis favorable de la commission des marchés.

Besoins avérés moins importants que le marché précédent.

Adopté. UNSA pour

8. Note de présentation de la décision relative aux tarifs grand public 2025 :

Hausse moyenne pondérée des tarifs HT de 1,34 %.

Baisse générale du marché de la carte. Stabilisation des coûts des matières premières. Concurrence Michelin.

Questions diverses :

CFDT : Frais de déplacement des agents de l'état. Inégalité du remboursement des agents en mission selon leur lieu d'activité. Dérogation au décret possible pour que les agents n'aient pas à engager des frais pour exercer leur mission. C'est une question d'équité entre les agents.

Administration : St Mandé touchant Paris, elle est considérée comme Paris. Il faut que l'on regarde ce qui se passe dans les autres établissements. Demande notée mais l'IGN n'est certainement pas le seul établissement dans cette situation.

Prochains CA : 14/03/25, 27/06/25, 28/11/25

Meilleurs vœux du Président pour la fin de l'année.

Pour l'UNSA, Philippe DUMOULIN